FACTURE
Le 31/07/2025 **N° 995142260**
Page : 001 / 001

DUPLICATA

N° Client :	6377960
N° TVA :	FR28839816758

REXEL CAHORS
4600
62 CHEMIN DE LA GRAVETTE

46000 CAHORS
Tél. : 05.65.20.30.10 Fax : 05.65.22.69.88
Votre contact : CAGNAC THOMAS

ACES
825 ROUTE DE BERTHOURMIEUX
46250 CAZALS

D 0464

ACES
825 ROUTE DE BERTHOURMIEUX
46250 CAZALS

Echéance : 31/08/2025
Règlement : Lettre de change relevé directe.

Attention cette facture est en envoi dématérialisé

N° Ligne	Référence Désignation	Prix Unitaire H.T.	Remise en %	Prix Net Unitaire H.T.	Qté	Unité	Prix Total H.T.	Code TVA
	Notre BL n° 000177800 expédié le 01/07/2025							
	Votre commande PRIS PAR DE OLIVEIRA							
	Agence: REXEL FIGEAC							
0010	**TUEPREFILED203G25BRVJ** PREFILE GRIS D20 3G2,5 - BRV/J	3,11875	60,00	1,24750	100	U	124,75	2
	Sous Total HT BL n° 000177800						***124,75***	

Code T.V.A.	Total H.T. Hors Eco Contrib	Total H.T. Eco Contrib	Total H.T.	P.F.A.		NET H.T.	Taux T.V.A. %	Total T.V.A.
2	124,75	0,00	124,75	9,90	0,00	134,65	20,000	26,93

NET H.T.	134,65 €
Total T.V.A.	26,93 €
Net à payer T.T.C.	161,58 €

En Euro FACTURE

L'éco-contribution correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-829 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

Merci d'adresser votre réglement et le coupon détachable à l'adresse ci-dessous

Centre de traitement des paiements

REXEL France /SUD EST
CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 91114

69626 VILLEURBANNE CEDEX

BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPPLZ)
RIB 30004 00588 00010007392 64
N° code IBAN FR76 3000 4005 8800 0100 0739 264

Tél. Service client : FAX : 0476264761 / fontaine-compta-client@rexel.fr

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente.

Extrait des conditions générales de vente : les factures de la Société COAXEL TOULOUSAINE sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total ou partiel à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible, sans rappel préalable ; elle entraînera notamment le paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté si la Société justifie que les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, l'application d'une clause pénale égale à 15 % du montant total facturé et non payé par le Client ainsi que des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix points de pourcentage, le taux d'intérêt à appliquer étant, pour le premier semestre de l'année, celui en vigueur au 1er janvier de l'année concernée et, pour le second semestre, celui en vigueur au 1er juillet de l'année concernée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date de règlité de la facture et jusqu'au complet paiement des sommes dues. Conformément à la loi n°80-335 du 12 mai 1980, les biens vendus demeurent la propriété de la Société COAXEL TOULOUSAINE jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé et de ses accessoires, la livraison s'entendant de la remise matérielle des marchandises. Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

Date de Facture	31/07/2025
N° Client	6377960
N° de Facture	000995142260
Montant T.T.C.	161,58 €
Date d'échéance	31/08/2025
Mode de réglement	Lettre de change relevé directe

Voir conditions générales de vente au verso